

Prix Européen pour les femmes créatrices d'entreprises innovantes

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Le Prix de l'UE est décerné aux femmes entrepreneures les plus talentueuses de l'UE et des pays associés à Horizon Europe, qui ont fondé une entreprise prospère et mis l'innovation sur le marché. Il récompense les femmes créatrices d'entreprises innovantes dans 2 catégories :

- Catégorie Women Innovators,
- Catégorie Rising Innovators.

Les demandes admissibles seront évaluées en fonction de 3 critères suivants :

- Innovation de pointe – l'entreprise fondée ou cofondée par le demandeur offre un produit ou un service vraiment novateur sur le marché de l'UE,
- Impact – le produit ou le service répond à un besoin ou à un défi sociétal précis, avec des avantages importants pour les personnes et/ou la planète,
- Inspiration – la candidate a joué un rôle central dans le succès de l'entreprise et a servi de modèle à d'autres femmes.

— Candidats

Peuvent candidater les femmes :

- établies dans un État membre de l'UE ou dans un pays associé d'Horizon Europe,
- qui ont fondé une société innovante d'au moins 2 ans au moment de la demande.

Les femmes qui présentent une demande dans la catégorie Rising Innovators doivent être âgées de 35 ans ou moins. Il n'y a pas de limite d'âge pour présenter une demande dans la catégorie Women Innovators.

— Dotations

Pour la catégorie Women Innovators : 3 prix de 100 000 € chacun décernés aux femmes innovatrices les plus talentueuses,

Pour la catégorie Rising Innovators : 3 prix de 50 000 € chacun décernés aux jeunes innovatrices les plus prometteuses âgés de 35 ans ou moins.

Les candidates admissibles ne peuvent présenter une demande que dans une seule catégorie.